

EcoloGIC - Conseil Communal du 27 avril 2023

Point 2. Entrevue avec l'INASEP dans le cadre des projets de station d'épuration de Pesche, Presgaux et Gonrioux

Je remercie Monsieur de s'être déplacé ce soir pour nous expliquer les projets de stations d'épuration et je demande au conseil d'exceptionnellement permettre aux citoyens présents dans la salle de poser leurs questions à Monsieur

Voici les questions que j'avais posées lors du CC du 30 mars dernier :

Egouts publics du haut de Pesche

Le sol du haut de la rue Célestin Denis, de la rue de Signy à Pesche et de la rue des Forges à Presgaux est gréseux. En effet, les villages de Pesche et de Presgaux sont à cheval sur la Calestienne (sol calcaire) et sur l'Ardenne (sol gréseux).

Le sous-sol du haut de Pesche est un mixte de grès et de schiste qui est peu perméable à l'eau de ruissellement. Lors des périodes de pluie, ce sol ne prend pas l'eau qui ruisselle en contre bas et qui envahit les caves. C'est un phénomène bien connu des habitants du haut de la rue Célestin Denis. Ces habitants s'inquiètent de l'urbanisation de la rue de Signy située au-dessus de leurs habitations. En effet, les nouvelles constructions prévues à la rue de Signy disperseront l'ensemble de leurs eaux de toiture, de caves et domestique dans un drain se déversant dans une lagune. Ces eaux viendront donc inévitablement aggraver la situation déjà difficile évoquée plus haut.

Il y a plusieurs solutions techniquement réalisables.

La première, c'est de prolonger l'égout public dans la rue de Signy vers la butte de Pesche et vers Gonrioux. Cette solution doit être étudiée pour que le supplément d'eau en cas d'orage ne provoque pas d'inondations dans le bas du village. Une idée pour limiter ce risque : on peut poser de nouveaux égouts sur-dimensionnés avec barrages dans le haut de la rue Célestin Denis.

Une autre solution, c'est que les habitations en projet rue de Signy soient équipées de systèmes de « bassins d'orages » qui retarderaient au maximum l'arrivée d'eau au point bas par des drains, des citernes d'eau ou mares de stockage d'eau qui rejeteraient l'eau accumulée progressivement (tuyau de sortie de petit diamètre), idéalement, dans un fossé vers une zone sans habitation.

Quelles sont les solutions que vous avez prévues pour éviter ces risques d'inondation et rassurer les habitants du haut de la rue Célestin Denis ?

Station d'épuration de Pesche

Le procédé d'épuration retenu par l'Inasep pour la station d'épuration de Pesche est une épuration par filtres plantés de roseaux.

- Les riverains sont inquiets des odeurs qu'un tel procédé produirait. Pour les rassurer ou les confirmer dans leur crainte, l'Inasep pourrait-elle organiser une visite d'une station d'épuration en fonctionnement du même type ?

- Pourquoi prévoir d'installer la station d'épuration entre 2 rues urbanisées et pas de l'autre côté de la N99 ? (C'est-à-dire dans une zone inhabitée). La traversée de la N99 aura un coût qui devrait être compensé par l'économie réalisée en construisant une station d'épuration au lieu de deux.

- Est-ce que la capacité de la station d'épuration de 900 équivalents habitants tient compte des écoles de Pesche qui compte plus de 1000 élèves et enseignants et des Goélands ?

Nouvelles questions de citoyens :

- Les microplastiques récoltés dans les boues et les émanations gazeuses (ammoniac, méthane, ...) constituent le plus grand danger pour la santé des riverains. L'Inasep peut-elle garantir une protection maximale contre d'éventuels cancers provoqués par ces tueurs invisibles ? Non. Dès lors, appliquons le principe de précaution.

Ce serait intéressant en effet d'insister sur une modification du projet de station d'épuration à Pesche et de prolonger la récolte des eaux usées de l'autre côté de la N 99.

- Est ce que des nouveaux collecteurs seront installés, particulièrement sur la rue de Signy (des 2 côtés) et sur la rue des Trieux?

- Quel sera le contrat entre les gestionnaires de la station et les usagers? Pas de rejet de solvants, d'hydrocarbures, d'antibiotiques, ... Est ce qu'un dégraisseur est nécessaire entre les habitations et le collecteur?

Point 4. Appel à candidature à une fonction de directeur/trice de promotion sociale- admission au stage

Pourquoi une sélection pour un stage de directeur/trice et pas pour un engagement d'un-e directeur/trice ?

La place de directeur/trice est vacante depuis le 1 septembre 2021, pourquoi avoir attendu jusque maintenant pour trouver/nommer un directeur/trice ?

Comment fonctionne les cours de promotion sociale sans directeur/trice depuis le 1 septembre 2021 ?

Point 10. Convention entre Carmeuse et la ville de Couvin

Il y a progrès par rapport à la convention qui nous a été présentée lors du dernier CC. Cependant, je regrette que Carmeuse n'ait pas consenti à une cession du terrain à la commune ou un bail emphytéotique au profit de la commune pour compenser les nombreuses nuisances causées par Carmeuse (routes, paysage, bruits, poussière...). De plus, après la fin de l'exploitation de la carrière, le risque c'est que nous n'ayons plus aucun accès à ce site planté aux frais de la collectivité et qui sera, sans doute, clôturé comme, l'est, la carrière de Goudine par une clôture de 2m de haut avec des barbelés au-dessus.

Parce que ce projet est un plus pour la nature et la restauration de la biodiversité, je vais voter pour tout en regrettant que la commune ne prenne pas davantage soin de ses ressources financières à long terme.

Question d'actualité n°1 : Potage gratuit dans les écoles primaire de Couvin

C'est plus une demande pour un projet communal qu'une question d'actualité, au nom de notre locale EcoloGIC, je demande l'organisation d'une distribution hebdomadaire gratuite d'un potage réalisé avec des légumes de nos maraichers locaux pour tous les enfants des écoles de tous les réseaux implantés à Couvin. Ce projet répond aux priorités du ce conseil communal de développer la production locale de notre alimentation et la bonne santé de nos enfants. Rappelez-vous l'enquête menée par le CPAS concluant que 30 % des enfants étaient malnutris.

Question d'actualité n°2 : remplacements des châssis simple vitrage par de nouveau châssis

C'est aussi une demande pour un projet communal important pour nous les Ecolos, et pour les habitants. Ce projet c'est de prévoir, en plus des primes à la rénovation de la Région wallonne et du Fédéral, un budget annuel pour aider financièrement le remplacement des châssis simples vitrages des bâtiments habités par du double vitrage.

Ce projet répond aux priorités, sociale, énergétique, climatique et des entreprises.

- **Sociale** car les citoyen.ne.s qui vivent aujourd'hui encore dans des logements avec châssis simple vitrage, c'est parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement financièrement
- Économie d'**énergie** évidente.
- Nos **entreprises** locales de châssis pourraient être associées à ce projet.
- La diminution de la consommation d'énergie entraînera une diminution des GES qui sera bénéfique pour le **climat**.

Question d'actualité n°3 : Conseiller en rénovation urbaine (huis clos ?)

En lisant le PV du Collège du 13 mars, j'apprends que *le candidat ayant réussi les épreuves pour le poste de conseiller en rénovation urbaine a décliné l'emploi.*

Ma question, pourquoi ?